

JOURNAL OFFICIEL

DE LA

REPUBLIQUE DU MALI

**LOI N°2017-054 DU 31 OCTOBRE 2017 AUTORISANT LA
PROROGATION DE L'ETAT D'URGENCE DECLARE SUR LE
TERRITOIRE NATIONAL.....p.02**

LOIN°2017-054 DU 31 OCTOBRE 2017 AUTORISANT LA PROROGATION DE L'ETAT D'URGENCE DECLARE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté en sa séance du 26 octobre 2017,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Article 1^{er}: Est autorisée jusqu'au 31 octobre 2018 à minuit, la prorogation de l'état d'urgence déclaré sur le territoire national par le Décret n°2017-0338/P-RM du 19 avril 2017.

Article 2 : La présente loi sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 31 octobre 2017

**Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA**